

2026-055



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 30 mars 2026 – Délibération n°055

### **Objet : DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUPRES DE L'EPAGE AVEYRON AMONT**

**Convocation envoyée,  
affichée le : 24/03/2026**

\*\*\*\*\*

**Nombre de membres :**

En exercice : 29

Présents : 29

Pouvoirs : 0

Votants : 29

Absents : 0

\*\*\*\*\*

**Résultats :**

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 5

\*\*\*\*\*

**Liste des délibérations**

affichée le : 03/04/26.

L'an deux mil vingt-six le trente mars à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice Frayssinet, maire de la commune.

**Président de séance** : Monsieur Fabrice FRAYSSINET

**Secrétaire de séance** : Monsieur Paulin NIBOULIES

**Présents** : Fabrice FRAYSSINET - Béatrice GIRAL VIALA - Florian CREYSSELS - Florence RAYNAL - Jean Bastien MAJOREL - Myriam LACAN - Yves DOULS - Vanessa TONNEAU - Bruno PEYRAT - Cindy PÈRE-BEDEL - Simon TABART - Stéphanie CHAYRIGUES - Sylvain CAUSSE - Amandine SAINT- ANTONIN - Paul BERGONNIER - Paulin NIBOULIES - Elodie ROBIN - Geoffroy MULLER - Candice AZDAD - René-Paul AVIGNON - Evelyne DURAND - Marcel LACAN - Mélina COUSI - Damien LAURAIN - Régine ROZIERE - Françoise PRADEL - François - Xavier FABRE - Marion PLENACOSTE - Laurent ROBERT

**Absents** : Néant

### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

**Monsieur le Maire** rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'EPAGE Aveyron Amont est un syndicat mixte chargé de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur son territoire. Il coordonne des actions pour protéger les rivières, améliorer la qualité de l'eau, restaurer les écosystèmes et accompagner les collectivités locales dans leurs projets liés à l'eau et à l'environnement.

Son territoire s'étend des sources de l'Aveyron (à Sévérac-le-Château) jusqu'à sa confluence avec le Viaur, vers Laguépie.

Dans le cadre du renouvellement des instances de l'EPAGE Aveyron Amont, les représentants élus sont désignés par les Communautés de Communes.

Chaque commune peut toutefois proposer un élu référent, qui participe aux échanges avec voix consultative et constitue un relais local pour faire remonter les besoins du territoire et suivre les actions menées par l'EPAGE Aveyron Amont.

2026-055

Par usage, les communes transmettent un nom à leur intercommunalité, qui procède ensuite à la désignation officielle.

L'élu proposé est Jean-Bastien MAJOREL.

**Après avoir entendu l'exposé,**

### **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

### **DECIDENT**

**ARTICLE 1** : DE DESIGNER Jean-Bastien MAJOREL auprès de l'EPAGE Aveyron Amont ;

**ARTICLE 2** : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

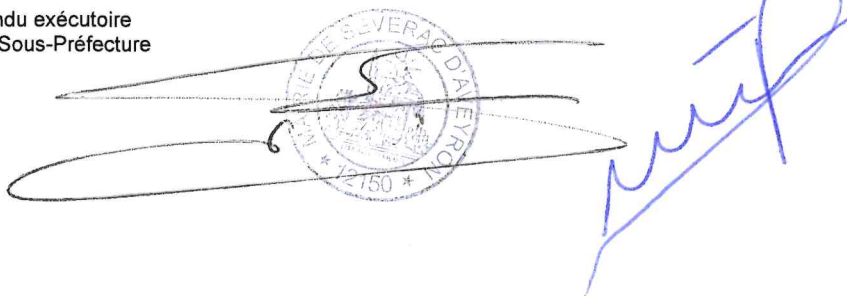
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Fabrice FRAYSSINET

Le secrétaire de séance  
Paulin NIBOULIES

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture

The image shows a circular official stamp of the Commune of Sévérac d'Aveyron. The stamp contains the text 'COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON' around the perimeter and '750' at the bottom. A blue ink signature is written over the stamp. To the right of the stamp, there is a large, stylized blue ink signature that appears to be 'Paulin Niboulies'.